KÊR LANDERNE

VILLE DE LANDERNEAU

CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 6 OCTOBRE A 18 H SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

- **Appel et procurations**
- **Secrétaire de séance :** Marie-Laure LE GUEN

Secteur 0 : SERVICES GENERAUX DE LA COLLECTIVITE

Pour délibération

N°1 DEL2017-089-SG **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 juillet 2017**

Le Conseil Municipal est invité à adopter le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2017 joint à la présente délibération

---

Pour délibération

N°2 DEL2017-090-SG **Admissions en non-valeur**

Il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur au budget principal de la Ville des titres de recettes présentés par le comptable et pour lesquels le recouvrement ne peut être mené à son terme, pour un montant total de 1 313,06 €.

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°3 DEL2017-091-SG **Garage mutualisé subvention ville**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention de 139 390 € à la CCPLD afin de participer au financement des travaux de construction du nouveau garage mutualisé, estimés à 229 294 € HT (275 153 € TTC), soit une participation de la Ville de 60,6 % une fois déduit le FCTVA à récupérer par la Communauté.

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017:

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°4 DEL2017-092-SG **Décision modificative n°2**

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le projet de décision modificative 2 du BP 2017 présenté ci-après, intégrant des ajustements des inscriptions budgétaires au budget principal et au budget annexe Location du patrimoine en fonctionnement et en investissement.

Avis de la commission Culture Sport Relations extérieures du lundi 25 septembre2017 :

Avis favorable :

. 3 voix pour
. 1 abstention (Madame Karine Cornily)

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable :

. 5 voix pour
. 1 abstention (M.Nicolas Le Néen)

Pour délibération

N°5 DEL2017-093-SG **Groupement de commandes 2017**

Afin de mutualiser les procédures et les achats, le Conseil Municipal est invité à valider la constitution de 5 nouveaux groupements de commandes pour les prestations suivantes :
-location / entretien des vêtements de travail, maintenance des ascenseurs, maintenance des cloches et paratonnerre, -entretien des bacs dégraisseurs, entretien des hottes de cuisine.

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°6 DEL2017-094-SG **Personnel titulaire – modification du tableau des emplois**

Compte tenu de l'évolution des effectifs à l'école de musique, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser le temps de travail hebdomadaire des emplois de saxophone, clarinette et harpe, et formation musicale.

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°7 DEL2017-095-SG **Observatoire de l'énergie Bilan 2012-2016**

*L'**Observatoire de l'énergie** est un outil de suivi et d'aide à la décision de notre politique en matière énergétique. La synthèse des résultats a été présentée pour la première fois lors du Conseil municipal du 20 mai 2016 pour la période de 2012 à 2015 (4 années).*

Le rapport 2017 intègre les résultats de l'année 2016 et fait un point d'étape sur les trois axes de travail définis le 20 mai 2016, à mettre en œuvre sur la période 2017- 2021.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :

N° A23 - Réduire les consommations et développer les énergies propres et renouvelables au sein des bâtiments municipaux

N° A25 - Réduire l'éclairage public et renouveler l'existant par du matériel économe et plus écologique

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation de l'observatoire de l'énergie Bilan 2012-2016

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation de l'observatoire de l'énergie Bilan 2012-2016

Secteur 2 : ENSEIGNEMENT

Pour délibération

N°8 DEL2017-096-SG **Ateliers méridiens 2017 2018**

Dans le cadre de l'organisation du temps méridien, de 11h45 à 13h35, la Ville met en place des ateliers de découverte d'activités sportives et culturelles avec des partenaires locaux, associations ou intervenants qualifiés.
L'objectif de ces ateliers est de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités afin de développer ensuite, s'ils le souhaitent, leurs pratiques dans le cadre associatif pendant les temps extrascolaires.
Dans cette perspective, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions pour l'année scolaire 2017-2018.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :

N° A3 - Développer l'accès à la culture et aux loisirs pour les personnes en situation économique fragile

N° A4 - Elargir l'offre culturelle sur Landerneau pour répondre à la diversité des attentes des publics

Avis de la commission Développement Social Education du mardi 26 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°9 DEL2017-097-SG **Financement de jeux de cour Ecole J.MACE**

L'équipe éducative de l'école publique de Jean Macé Jules Ferry a élaboré un projet d'équipement en jeux pour la cour maternelle qui est conjointement financé par la Ville et l'Association des parents d'élèves. Afin de définir les modalités de contribution de l'association à l'achat de ce mobilier, un projet de convention a été élaboré.
Le Conseil municipal est appelé à délibérer sur ce projet.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A16 - Renforcer l'offre d'équipements municipaux de pratique sportive

Avis de la commission Développement Social Education du mardi 26 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°10 DEL2017-098-SG **Avenant au CEJ création ludothèque**

Une ludothèque s'est ouverte au 1er septembre 2017 dans les locaux de la Maison Pour Tous/CS, gérée par l'association «la cabane aux lutins ». La ville s'est engagée dès 2017 à soutenir ce nouveau service à la population, via ses subventions, à hauteur de 1000 € par an, pour les années 2017 et 2018.
La signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse co-signé avec la Caisse d'allocations familiales du Finistère pour la période 2015/2018 permet une valorisation financière de la participation de la Ville au fonctionnement de la ludothèque.

Il est proposé au Conseil municipal :
- de valider le projet d'avenant au contrat enfance jeunesse pour les années 2017 et 2018.
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à procéder à sa signature ainsi qu'à tout document y afférant.
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A4 – Elargir l'offre culturelle et patrimoniale pour répondre à la diversité des attentes des publics

Avis de la commission Développement Social Education du mardi 26 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Secteur 3 : CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Pour délibération

N°11 DEL2017-099-SG **Convention UTL**

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la convention déterminant les conditions de mise à disposition du Family pour l'organisation des conférences de l'association « Université du Temps Libre ».

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A4 - Elargir l'offre culturelle sur Landerneau pour répondre à la diversité des attentes des publics

N° A40 - Donner les conditions satisfaisantes à l'exercice de la vie associative

Avis de la commission Culture Sport Relations extérieures du lundi 25 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°12 DEL2017-100-SG **Nuit d'hiver 2017 – convention mécénat**

Dans le cadre de son projet « Landerneau escale contemporaine », la Ville souhaite poursuivre un projet artistique urbain à l'occasion de la période des fêtes de Noël. Ce projet intitulé « Une nuit d'hiver à Landerneau » mêle architecture, patrimoine et projections lumineuses contemporaines. Afin de mener à bien ce projet, la Ville fait notamment appel au mécénat d'entreprise pour l'accompagner.

Le Conseil municipal est sollicité pour approuver le modèle de convention partenariale joint en annexe et autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A4 - Elargir l'offre culturelle sur Landerneau pour répondre à la diversité des attentes des publics

Avis de la commission Culture Sport Relations extérieures du lundi 25 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°13 DEL2017-101-SG **Archives demande de subvention**

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter un financement exceptionnel auprès des services de l'Etat pour la mise en oeuvre en 2017 d'un second programme de numérisation de documents d'archives.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A4 - Elargir l'offre culturelle sur Landerneau pour répondre à la diversité des attentes des publics

Avis de la commission Culture Sport Relations extérieures du lundi 25 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°14 DEL2017-102-SG **Convention CCPLD-Dumiste**

La Communauté de communes de Landerneau-Daoulas, par modification statutaire du 15 décembre 2009, a choisi de mettre en œuvre une politique concertée d'initiation à la musique, à l'échelle du territoire communautaire, en direction des scolaires du 1er degré. L'accompagnement de cette politique d'initiation musicale se concrétise par le renouvellement de cette convention qui existe depuis 2011.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A4 - Elargir l'offre culturelle sur Landerneau pour répondre à la diversité des attentes des publics

Avis de la commission Culture Sport Relations extérieures du lundi 25 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°15 DEL2017-103-SG **Ecole de musique – Subvention pour achat d'instruments**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Finistère pour l'acquisition d'instruments pour l'école de musique.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A4 - Elargir l'offre culturelle sur Landerneau pour répondre à la diversité des attentes des publics

Avis de la commission Culture Sport Relations extérieures du lundi 25 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Secteur 5 : VIE SOCIALE

Pour délibération

N°16 DEL2017-104-SG **Terre d'espoir - subvention**

L'association Terre d'Espoir a réglé la TEOM et la taxe foncière en 2017 pour un montant de 389,04 € et souhaiterait obtenir le remboursement des sommes réglées. Afin de régulariser cette situation, il est proposé au Conseil municipal d'allouer à Terre d'Espoir une subvention exceptionnelle de 400 €, prélevée sur le FAS, et de continuer à exiger le paiement de la TEOM.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A40 - Donner les conditions satisfaisantes à l'exercice de la vie associative

Avis de la commission Développement Social Education du mardi 26 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°17 DEL2017-105-SG **Appel à la solidarité IRMA**

Face à l'urgence de la situation et pour soutenir les victimes, il est proposé au Conseil municipal de relayer l'appel aux dons lancé par la Croix Rouge française en attribuant une subvention exceptionnelle de 2000 €.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A43 - Renforcer l'action de la Ville en matière de coopération internationale

Avis de la commission Développement Social Education du mardi 26 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Secteur 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS-ENVIRONNEMENT

Pour délibération

N°18 DEL2017-106-SG **Cession Gouez Kermalvezan**

Il est proposé au Conseil municipal de déclasser une portion de voie communale de 526 m² environ et de la vendre à M. Gouez et Mme Corvaisier au prix de 6 000 € net vendeur, les frais étant à leur charge.

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°19 DEL2017-107-SG **Cession à SOCASIM Mescoat**

Il est proposé au Conseil municipal de décider le déclassement d'un terrain d'environ 1042 m² du domaine public communal à prendre sur la parcelle cadastrée section BN n° 173 et sa cession à la Société SOCASIM au prix de 25 000 € net vendeur, les frais étant à la charge du demandeur.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A30 - Mettre en application des projets urbains qui intègrent l'ensemble des dimensions du développement durable

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable :

. 5 voix pour
. 1 abstention (M.Nicolas LE NEEN)

Pour délibération

N°20 DEL2017-108-SG **Vente – 485 rue Petite Palud**

Il est proposé au Conseil de vendre le bien immobilier situé 485 rue de la Petite Palud à M. Gilles Menut ou à sa société d'assurances au prix de 120 000 € net vendeur.

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

Avis favorable :
. 5 voix pour
. 1 abstention (M.Nicolas LE NEEN)

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable :

. 5 voix pour
. 1 abstention (M.Nicolas LE NEEN)

Pour délibération

N°21 DEL2017-109-SG **Opération Foncière Ilôt St Vincent**

Afin de permettre l'opération globale de réhabilitation-construction sur le site dit « Saint-Vincent » acquis par Finistère Habitat, il est proposé au Conseil municipal de décider
1/ L'acquisition par la Ville à Finistère Habitat d'environ 84 m² au nord de l'allée du Docteur Pouliquen pour élargir l'accès et permettre l'aménagement des liaisons de quartier,
2/ Le déclassement d'environ 121 m² du domaine public communal sur le square de la rue du Docteur Pouliquen,
3/ Puis sa cession à la Société Iris Promotion au prix de 60 € le m² net vendeur pour une construction de garages en sous-sol.

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

Avis favorable : à l'unanimité

Pour délibération

N°22 DEL2017-110-SG **CCCPLD Assainissement RPQS 2016**

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance et à prendre acte du rapport 2016 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A10 - Contribuer aux actions de protection et de sensibilisation aux milieux aquatiques, en particulier l'Elorn

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation du rapport 2016 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement.

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation du rapport 2016 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement.

Pour délibération

N°23 DEL2017-111-SG **Délégation de service public Rapport GRDF 2016**

En application de l 'Article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriale, le compte rendu d'activité de concession (CRAC) réalisé par GRDF doit être examiné en Conseil municipal qui en prend acte.

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation du compte rendu d'activité de concession (CRAC) réalisé par GRDF

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation du compte rendu d'activité de concession (CRAC) réalisé par GRDF

Pour délibération

N°24 DEL2017-112-SG **Intercommunalité – Rapport Eau Potable 2016**

En application des dispositions de l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) le Conseil est appelé à prendre connaissance du rapport d'activité 2015 du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable (SIDEP) et à faire part de ses éventuelles observations.

Action AGENDA 21 à laquelle contribue la délibération :
N° A33 - Développer la sensibilisation du personnel communal à la gestion économe de l'eau

Avis de la commission Aménagement et Développement du mercredi 27 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation du rapport d'activité 2015 du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable (SIDEP)

Avis de la commission Finances Personnel du jeudi 28 septembre 2017 :

La commission prend acte de la présentation du rapport d'activité 2015 du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable (SIDEP)